

LA PAROLE À ... José Fernandez, Syndic d'Etoy

Tout d'abord, j'aimerais souligner ici la disposition de l'ARCAM, de son directeur et de ses collaboratrices et collaborateurs pour suivre des projets concrets et apporter les forces et les connaissances nécessaires dans divers domaines et notamment à ceux liés à la promotion économique et à la mobilité. Cette collaboration est fort appréciée.

Maintenant j'aimerais soulever deux sujets qui se sont faits jour ces derniers mois, à savoir la décision du Conseil d'Etat d'appliquer les normes Opair dans la zone d'activités de Littoral Parc et la mise en œuvre d'un système de gestion des zones d'activités SGZA, comme la législation fédérale l'impose.

Pour le premier sujet, soit l'application des normes Opair sur la zone Littoral Parc, je pense que nous pouvons tous nous rejoindre pour dire que toutes les mesures pouvant améliorer la qualité de l'air sont judicieuses. Toutefois, il ne suffit pas de faire des annonces et demander aux communes ou aux entités comme les comités de gestion de zone d'activités de mettre en place des plans de mobilité de site et d'aller ensuite demander aux entreprises d'effectuer à leur tour un plan de mobilité d'entreprise. En effet, ces annonces devraient être complétées

par des mesures d'accompagnement. Or, force est de constater qu'aucune n'est prévue. J'appelle donc le canton à poursuivre leur démarche en proposant des solutions concrètes et surtout des aides incitatives, comme participer au financement des mesures et informer les entreprises.

Quant à la mise en œuvre d'un SGZA, là aussi les choses ne sont pas aussi claires qu'elles y paraissent. Les communes sont appelées à travailler au niveau régional pour établir un plan d'actions et définir les nouvelles zones d'activités. Un groupe de travail a été formé à cet effet par l'ARCAM. Si ce travail doit aboutir à une vision partagée sur le développement économique de tout un district et par extension du canton, il est difficile de justifier les procédures de validation de ces SGZA par l'ensemble des législatifs des 62 communes du district. Comment un plan d'affectation cantonal PAC comme celui en vigueur sur Littoral Parc peut-il être soumis à l'ensemble des communes du district comme Mollens ou Mauraz par exemple. Quel mot à dire, quel regard, quel arbitrage ? Il faudra franchement réévaluer cette procédure de validation si le canton espère, un jour, pouvoir disposer d'un système de gestion SGZA.

LES BONNES NOUVELLES DE L'AUTOMNE !



Dans chaque commune, les Municipalités préparent ardemment leur budget 2020.

Travail complexe, souvent éprouvant.

Alors petit coin de ciel bleu dans ce processus : **la cotisation des communes à l'ARCAM reste inchangée** et vous sera facturée au printemps prochain à raison de **Fr. 8.30** par habitant, sauf décision contraire lors de notre assemblée générale du mois de novembre..



10 ans, ça se fête !

l'ARCAM profitera de la soirée d'inauguration de l'Expo de Coss, le 11 octobre, pour souffler avec les communes du district de Morges ses 10 bougies !

Que de chemin parcouru depuis ce fameux 9 avril 2009 où les 66 communes de l'époque ont dit oui à un développement dynamique et harmonieux du district. Merci à toutes et tous pour votre participation à ce jubilé !

Pour démarrer cette nouvelle décennie, nous dévoilerons à cette occasion notre nouveau logo.

5e RENCONTRE DE L'ÉCONOMIE DU DISTRICT DE MORGES – UNE RÉGION AU SERVICE DE L'EMPLOI !

Cet automne, la 5e rencontre économique du district de Morges se tiendra à la CossArena de Cossonay le **mercredi 16 octobre dès 15h45, dans le cadre de l'Expo de Coss, sur le thème Une région au service de l'emploi !**

Cet événement dédié aux entreprises du district, portera sur la valeur d'un emploi et le rôle des acteurs de la promotion économique vaudoise de notre Canton.

L'occasion sera donnée de rappeler les prestations offertes par notre association en faveur de toutes les entreprises de notre district, notamment en collaboration étroite avec les autres acteurs de la promotion économique. La nouvelle plateforme PME Box au service des PME sera notamment présentée ainsi que la volonté de maintenir l'emploi en général. La question de la création d'un pôle « santé au travail » basé sur l'expérience tirée des prestations proposées dans le programme VITALAB sera abordée également.

Nous pourrions compter sur la présence de M. le Conseiller d'Etat Philippe Leuba qui nous éclairera sur le contexte cantonal de ce thème.

Une large place sera laissée aux institutions en charge de la réinsertion professionnelle (AI, ORP, ORIF, AFIRO) pour nous faire part de leurs problématiques et des prestations qu'elles proposent pour garantir une place à chacun dans la société. Des témoignages d'entreprises viendront compléter les présentations.

Nous espérons un public nombreux pour débattre de ce vaste sujet. Inscriptions sur notre site internet www.arcam-vd.ch. Un apéritif permettra à chacun d'échanger de manière conviviale et de visiter ensuite, dès 18h, l'Expo de Coss, dans sa 55e édition.

Agenda

Mercredi 9 octobre 2019

Etats généraux du tourisme aux Ateliers de La Côte - Etoy

Mercredi 16 octobre 2019,

16h00, Expo de Cossonay
5e Rencontres de l'Economie

Du 25 au 26 octobre 2019

Climathon sur le tourisme de demain !

Jedi 31 octobre 2019,

15h00-18h00, Lieu à définir
Atelier Energie : la comptabilité énergétique

Mercredi 6 novembre 2019,

18h00, Lussy-sur-Morges
Assemblée générale de l'ARCAM

Mercredi 13 novembre 2019,

18h00, St-Prex
Formation aux communes : expropriations

DES FINANCEMENTS TROUVÉS POUR DES PROJETS RÉGIONAUX D'IMPORTANCE !

Les derniers mois ont été prolifiques quant aux projets touristiques que votre Comité a validé. Ainsi ce ne sont pas moins de 6 dossiers qui ont été ou qui vont être transmis au canton pour l'obtention d'une aide LADE dans le domaine du tourisme :

- BAM la Voie des Sens pour le projet de transformation de l'automotrice, permettant le développement touristique du train rétro.
- La Maison de l'Île aux oiseaux qui sera construite à Préverenges pour offrir un interface pédagogique et ludique avec la faune lacustre
- Le Musée du Cheval pour une nouvelle muséographie
- L'Espace Découverte du Marchairuz et le Sentier de la fourmi qui permettront au Parc jura vaudois d'avoir une vitrine grand public pour expliquer ses missions et son territoire
- Le repositionnement de la Fête de la Tulipe qui grâce au 50e jubilé en 2020 prendra une nouvelle dimension
- Le Mollendruz ski de fond qui pourra améliorer ses infrastructures pour mieux accueillir un public hivernal sur ce site magnifique

Pour l'ensemble de ces projets, cela correspond à des aides importantes de la LADE (Fr. 700'000.-), de la Loterie Romande (Fr. 350'000.-) et d'autres sources (Fr. 100'000.-) !

Pour en savoir plus, suivez l'actualité de ces dossiers sur la plateforme de soutien au projet de l'ARCAM, via notre site !

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA MOBILITÉ : ÇA BOUGE À L'ARCAM !

Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité, qui a lieu chaque année du 16 au 22 septembre, l'ARCAM a eu l'occasion de participer au marché de Cossonay le samedi 21 septembre 2019 en tenant un stand d'information.

La manifestation permet de mettre en valeur les mesures engagées par les communes et les différentes entreprises/institutions impliquées dans la promotion d'une mobilité plus douce. L'ARCAM a eu l'occasion de présenter les actions et projets de mobilité qu'elle mène au quotidien pour le district de Morges.

Les animations et autres informations présentées s'inscrivaient dans l'esprit convivial encouragé par l'Agenda21 de la commune de Cossonay. Pour preuve, la présentation de ce vélo-blender qui a permis de préparer des smoothies par les visiteurs du stand, tout cela avec des produits bio de la région et de saison !

Nous en profitons pour rappeler aux communes qui le désirent que nous renouvelons volontiers ce genre d'événements en 2020 !



ÉTATS GÉNÉRAUX DU TOURISME 2019

Le grand rendez-vous automnal du tourisme de notre région sera entre autre l'occasion de dévoiler le nouveau logo et le nouveau positionnement de Morges Région Tourisme. Après un long processus engagé dans le cadre du programme « Slow Destination », c'est en effet le premier pas qui donnera à notre région une nouvelle identité pour renforcer le marketing de notre territoire.

Rendez-vous le 9 octobre aux Ateliers de la Côte à Etoy. Inscriptions via le site internet de l'ARCAM, www.arcam-vd.ch

PLATEFORME BE-MOBILE : UN PROJET D'AVENIR QUI S'ÉLARGIT À TOUT LE CANTON DE VAUD

Après avoir travaillé au développement d'outils innovants pour guider les touristes dans notre si beau district, il était nécessaire de donner une suite au projet Signalétique et implémentation d'outils numériques pour l'orientation des visiteurs, afin d'assurer sa pérennité. Pour ce faire, l'ARCAM, Morges Région Tourisme et l'Office du Tourisme vaudois OTV ont décidé de monter un nouveau dossier qui fait la part belle à l'application de guidage et à Barbote le chatbot. Le projet dénommé Plateforme be-Mobile est une nouvelle fois autoporté et va chercher des financements régionaux, cantonaux et nationaux.

En effet, une demande a été déposée auprès d'Innotour (fonds de la Confédération) et a reçu une réponse positive pour un montant de Fr. 165'000.-. Le Service cantonal de la promotion et de l'innovation SPEI y participera à hauteur de Fr. 100'000.-. Ce montant sera aussi complété par des soutiens de fondations et sera développé en collaboration avec tous les offices du canton, ce qui lui donnera une dimension cantonale. A ce titre, il fera appel à des fonds régionaux de ces partenaires. Le budget total sur 3 ans se monte à Fr. 450'000.-. Vous trouverez plus de détails sur notre page internet : <https://arcam-vd.ch/tourisme/be-mobile/>

Si l'ensemble de ses actions se poursuivront de manière analogue durant la prochaine décennie, l'ARCAM marquera son passage d'une décennie à l'autre avec un nouvel habillage graphique. De nouveaux habits pour de nouvelles aventures.

